



# Votre numéro et votre carte de Social Security

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Comment faire pour obtenir un numéro et une carte ?                               | 2 |
| Combien cela coûte-t-il ?   | 3 |
| Existe-t-il différents types de cartes ?  | 3 |
| Comment puis-je obtenir un numéro de Social Security pour mon enfant ?            | 4 |
| Que faire si j'ai changé de nom ?   | 4 |
| Comment m'assurer que les renseignements contenus dans mes dossiers sont exacts ? | 5 |
| Que faire si mon statut d'immigration ou de citoyenneté change ?                  | 5 |
| Que faire en cas de perte ou de vol de ma carte ?                                 | 5 |
| Comment puis-je protéger mon numéro de Social Security ?                          | 6 |
| Contactez la Social Security  | 7 |

Vous avez besoin d'un numéro de Social Security pour travailler. Nous utilisons votre numéro de Social Security pour enregistrer vos revenus et déterminer votre admissibilité aux prestations de la Social Security et à certains services gouvernementaux. De nombreuses institutions financières, comme les banques et les prestataires de services de crédit le demandent également.

Si vous n'êtes pas citoyen américain et si vous résidez aux États-Unis, vous avez également besoin d'un numéro de Social Security. Pour en savoir plus, lisez la brochure *Numéros de Social*

*Security pour les non-citoyens* (publication n° FR-05-10096). Si vous vous trouvez temporairement aux États-Unis pour travailler, consultez la brochure *Foreign Workers and Social Security Numbers* (Publication No. 05-10107) (*Les travailleurs étrangers et les numéros de Social Security*, publication n° 05-10107, uniquement en anglais).

## Comment faire pour obtenir un numéro et une carte ?

Pour demander un numéro et une carte de Social Security, vous devez :

- remplir une *Application for a Social Security Card* (Form SS-5) (*demande de carte de Social Security*, formulaire SS-5, uniquement en anglais).
- présenter les documents originaux ou des copies de ceux-ci certifiées par l'entité émettrice. Nous ne pouvons pas accepter de photocopies ni de copies notariées. Tous les documents suivants doivent être valides (non expirés) :
  - statut de citoyenneté américaine ou d'immigration [y compris l'autorisation du Department of Homeland Security (DHS, acronyme en anglais) (Département de la sécurité intérieure) de travailler aux États-Unis] ;
  - justificatif d'âge.
  - justificatif d'identité.

Vous pouvez envoyer votre demande de carte de Social Security (formulaire SS-5) remplie ainsi que vos justificatifs à votre **bureau local de la Social Security** (uniquement en anglais).

Un entretien en personne est requis pour tout enfant âgé de 12 ans ou plus faisant une première demande de numéro et de carte de Social Security si celle-ci est signée par un parent ou le tuteur légal au nom de l'enfant.

### **Statut de citoyenneté ou d'immigration**

: nous ne pouvons accepter que certains documents comme justificatifs de la nationalité américaine. Au nombre de ceux-ci figurent l'acte de naissance américain, le passeport américain, le certificat de naturalisation ou le certificat de citoyenneté. Si vous n'êtes pas citoyen américain, la Social Security demandera à voir vos documents valides d'immigration aux États-Unis. Au nombre des documents acceptables figurent :

- Form I-551, *Permanent Resident Card* (formulaire I-551, Carte de résident permanent), (carte verte, comportant le visa d'immigrant lisible par machine avec votre passeport étranger valide) ;
- I-94, *Arrival/Departure Record* (Dossier d'arrivée/de départ), avec votre passeport étranger non expiré.
- I-766, *Employment Authorization Card* (EAD [acronyme en anglais], permis de travail) (Document de permis de travail)

Les étudiants étrangers doivent présenter d'autres documents. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez la brochure *International Students and Social Security Numbers* (Publication n° 05-10181) (*Les étudiants étrangers et les numéros de Social Security*, publication n° 05-10181, uniquement en anglais)

**Âge** : si vous êtes né(e) aux États-Unis, vous devez présenter votre acte de naissance (s'il existe, vous devez le communiquer). En l'absence d'acte de naissance, nous pouvons accepter les documents suivants :

- certificat religieux établi avant que vous n'ayez atteint l'âge de 5 ans et précisant votre date de naissance ;
- certificat d'enregistrement de votre naissance dans un hôpital américain ;
- passeport.

Si vous êtes né(e) à l'étranger, vous devez présenter votre acte de naissance étranger (si vous l'avez ou si vous pouvez en obtenir un exemplaire sous 10 jours ouvrables). Si vous ne pouvez pas l'obtenir, nous pouvons accepter votre passeport étranger et l'un des documents suivants :

- I-551 Lawful Permanent Resident Card (Carte de résident permanent légal)
- I-94 Arrival/Departure Record (Dossier d'arrivée/de départ)

**Identité** : nous ne pouvons accepter que certains documents comme justificatifs d'identité. Pour être considéré comme acceptable, le document doit être en cours de validité (ce qui signifie qu'il ne doit pas être arrivé à expiration) et comporter votre nom, des renseignements vous identifiant et de préférence, une photographie récente. La Social Security vous demandera de présenter, comme preuve de votre identité, votre permis de conduire américain, un justificatif d'identité autre qu'un permis de conduire délivré par l'État ou un passeport américain. Si vous n'avez pas les documents spécifiques que nous demandons, nous vous demanderons de présenter d'autres documents, notamment :

- votre carte d'identité d'employé(e) ;
- votre carte d'étudiant(e) ;
- votre carte d'assurance maladie (autre qu'une carte Medicare) ;
- votre carte d'identité militaire américaine ;
- l'ordonnance de votre adoption ;
- votre police d'assurance-vie.
- votre acte de mariage (uniquement dans le cas d'un changement de nom).

**Tous les documents doivent être des originaux ou des copies certifiées conformes par l'agence émettrice. Nous ne pouvons pas accepter de photocopies ni de copies notariées de documents.** Nous pouvons utiliser un même document à deux fins. Par exemple, nous pouvons utiliser votre passeport américain comme justificatif de votre nationalité et de votre identité. Ou nous pouvons utiliser votre acte de naissance américain pour justifier de votre âge et de votre nationalité. **Vous devez toutefois fournir au moins deux documents distincts.**

Nous vous enverrons votre numéro de Social Security dès que nous disposerons de toutes les informations et que nous aurons vérifié les documents auprès des organismes émetteurs.

## Combien cela coûte-t-il ?

Le numéro et la carte de Social Security sont délivrés gratuitement. Si quelqu'un veut vous facturer l'attribution d'un numéro et la délivrance d'une carte de Social Security, rappelez-vous que ces services sont gratuits. Vous pouvez signaler toute personne tentant de vous facturer ce service en contactant notre Office of the Inspector General (Bureau de l'inspecteur général) à l'adresse <https://oig.ssa.gov> (uniquement en anglais).

## Existe-t-il différents types de cartes ?

Nous émettons trois types de cartes de Social Security. Sur toutes les cartes figurent votre nom et votre numéro de Social Security.

- Le premier type de carte n'indique que votre nom et votre numéro de Social Security. Les personnes qui possèdent ce type de carte peuvent travailler sans restriction. Nous délivrons ce type de carte aux :
  - citoyens des États-Unis ;
  - résidents permanents des États-Unis.
- Le deuxième type de carte indique votre nom et numéro, et porte la mention « VALID FOR WORK ONLY WITH DHS AUTHORIZATION » (VALIDE POUR TRAVAILLER UNIQUEMENT AVEC L'AUTORISATION DU DHS). Nous délivrons ce type de carte aux personnes autorisées à entrer légalement aux États-Unis de façon temporaire et qui ont reçu l'autorisation de travailler du DHS.
- Le troisième type de carte indique votre nom et numéro, et porte la mention « NOT VALID FOR EMPLOYMENT » (NON VALIDE POUR TRAVAILLER). Nous délivrons ce type de carte aux ressortissants étrangers qui répondent à l'un des critères suivants :
  - sont autorisés à entrer légalement aux États-Unis et n'ont pas l'autorisation de travailler du DHS, mais ont une raison valable non liée au travail d'avoir un numéro de Social Security.

—ont besoin d'un numéro de Social Security parce qu'une loi fédérale l'exige pour obtenir une prestation ou un service.

## Comment puis-je obtenir un numéro de Social Security pour mon enfant ?

Il est conseillé d'obtenir un numéro à la naissance de votre enfant. Vous pouvez déposer une demande de numéro de Social Security pour votre bébé lorsque vous demandez son acte de naissance. L'agence d'État qui émet les actes de naissance nous transmettra les renseignements sur votre enfant. Nous vous enverrons la carte de Social Security.

Ou vous pouvez attendre et faire votre demande dans n'importe quelle agence de la Social Security. Si vous attendez, vous devrez fournir la preuve de l'âge, de l'identité et du statut de citoyenneté américaine de votre enfant. Vous devrez nous montrer un justificatif de votre lien avec l'enfant ou de votre responsabilité envers lui. Vous devrez également nous présenter un justificatif de votre identité. Nous devons vérifier l'acte de naissance de votre enfant, ce qui peut prolonger jusqu'à 12 semaines le délai d'émission d'une carte. Pour vérifier l'authenticité d'un acte de naissance, la Social Security contactera le bureau qui l'a établi.

**Adoption :** nous pouvons attribuer un numéro à votre enfant adopté avant la fin du processus d'adoption, mais il peut être préférable d'attendre. Vous pourrez alors faire la demande de numéro en utilisant le nouveau nom de votre enfant. Si vous souhaitez déclarer votre enfant pour des raisons fiscales alors que la procédure d'adoption est toujours en cours, adressez-vous à l'Internal Revenue Service pour demander le Form W-7A, *Application for Taxpayer Identification Number for Pending U.S. Adoptions* (formulaire W-7A, Demande de numéro d'identification de contribuable pour les adoptions en cours aux États-Unis). Pour en savoir plus, consultez la brochure

*Social Security Numbers for Children* (Publication n° 05-10023) (*Numéros de Social Security pour les enfants*, publication n° 05-10023, uniquement en anglais).

## Que faire si j'ai changé de nom ?

Si vous avez changé légalement votre nom pour cause de mariage, de divorce, d'ordonnance d'un tribunal ou pour toute autre raison, vous devez en informer la Social Security afin que nous puissions vous adresser une carte rectifiée. Si vous travaillez, informez également votre employeur. Si vous ne nous informez pas de votre changement de nom, cela pourrait :

- retarder votre remboursement d'impôt ;
- empêcher vos salaires d'être correctement enregistrés dans votre dossier de Social Security, ce qui pourrait diminuer le montant de vos futures prestations de Social Security.

Si vous avez besoin de rectifier votre nom sur votre carte de Social Security, vous devez nous présenter un document prouvant le changement légal de votre nom. Nous pouvons accepter les documents suivants comme preuve de changement de nom légal :

- acte de mariage ;
- jugement de divorce ;
- certificat de naturalisation indiquant le nouveau nom ;
- ordonnance du tribunal pour un changement de nom.

Si le document que vous fournissez comme justificatif de changement de nom ne nous donne pas suffisamment de renseignements pour vous identifier dans nos dossiers ou si vous avez changé de nom il y a plus de deux ans (ou quatre ans si vous êtes âgé(e) de moins de 18 ans), vous devez nous présenter un document d'identité à votre ancien nom (tel qu'il figure dans nos dossiers). Nous accepterons un document d'identité à votre ancien nom qui a expiré.

Si vous n'avez pas de document d'identité à votre ancien nom, nous pouvons accepter un document d'identité valide à votre nouveau nom, à condition qu'il nous permette d'établir correctement votre identité dans nos dossiers.

Votre nouvelle carte portera le même numéro que l'ancienne, mais indiquera votre nouveau nom.

## Comment m'assurer que les renseignements contenus dans mes dossiers sont exacts ?

Chaque année, votre employeur nous envoie un exemplaire de votre formulaire W-2 (*Déclaration des salaires et des impôts*). Nous comparons votre nom et votre numéro de Social Security qui figurent sur le formulaire W-2 aux renseignements contenus dans nos dossiers. Nous ajoutons les revenus indiqués sur votre formulaire W-2 à votre relevé de revenus de la Social Security.

Il est essentiel que votre nom et votre numéro de Social Security qui figurent sur votre carte de Social Security correspondent à ceux indiqués sur les feuilles de paie de votre employeur et sur le formulaire W-2, afin de nous permettre d'enregistrer vos revenus dans votre dossier. Il vous incombe de vous assurer que les renseignements contenus dans les dossiers de la Social Security et de votre employeur correspondent. Si votre nom ou le numéro figurant sur votre carte de Social Security sont inexacts, contactez n'importe quelle agence de la Social Security pour les rectifier. Vérifiez votre formulaire W-2 afin de vous assurer que la feuille de paie de votre employeur ne comporte pas d'erreur. Si ce n'est pas le cas, communiquez-lui les renseignements exacts.

Vous pouvez aussi vérifier le relevé de vos revenus sur votre compte personnel my Social Security. Pour examiner vos revenus, rendez-vous sur [www.ssa.gov/myaccount](http://www.ssa.gov/myaccount) (uniquement en anglais) et créez un compte.

## Que faire si mon statut d'immigration ou de citoyenneté change ?

Si votre statut d'immigration change ou si vous devenez citoyen américain, vous devez nous en informer afin de nous permettre d'actualiser vos dossiers. Pour faire rectifier votre statut d'immigration ou de citoyenneté, vous devez montrer les documents qui prouvent votre nouveau statut ou votre citoyenneté. Nous ne pouvons accepter que certains documents comme preuve de citoyenneté pour obtenir une nouvelle carte ou une carte de remplacement. Au nombre de ceux-ci figurent votre passeport américain, le certificat de naturalisation ou le certificat de citoyenneté. Si vous n'êtes pas citoyen américain, la Social Security demandera à voir vos documents d'immigration actuels.

## Que faire en cas de perte ou de vol de ma carte ?

Vous pouvez remplacer gratuitement votre carte de Social Security ou celle de votre enfant si elle a été perdue ou volée. Toutefois, les détenteurs de carte n'ont droit qu'à trois cartes de remplacement par an et 10 durant toute leur vie. Les changements de nom légaux et autres exceptions ne sont pas pris en compte dans la détermination de ces limites. Par exemple, les changements de statut de non-citoyens nécessitant l'émission d'une nouvelle carte pourraient ne pas être pris en compte dans l'application de ces limites. De plus, si vous pouvez prouver que vous avez besoin de la carte pour éviter de subir un préjudice important, il est possible que ces limites ne s'appliquent pas.

Pour obtenir le remplacement de votre carte de Social Security, vous devez nous présenter des documents prouvant votre identité. Vous devrez également nous montrer des documents justifiant votre âge et votre citoyenneté américaine s'ils ne figurent pas encore dans nos dossiers.



Votre carte de remplacement portera le même nom et le même numéro que la précédente.

Pour obtenir le remplacement de votre carte de Social Security, vous devrez :

- remplir une *Application for a Social Security Card* (demande de carte de Social Security) (uniquement en anglais).
- présenter un document original valide comprenant les renseignements vous identifiant et, de préférence, une photographie récente attestant de votre identité ;
- présenter un justificatif de votre citoyenneté américaine si vous êtes né(e) hors des États-Unis et n'avez pas présenté ce justificatif lors de l'obtention de votre carte ;
- présenter un justificatif de votre statut de citoyen étranger légal si vous n'êtes pas citoyen américain.

Si vous êtes citoyen américain, vous pouvez demander le remplacement de votre carte en ligne en utilisant votre compte personnel gratuit *my Social Security* à l'adresse [www.ssa.gov/myaccount](http://www.ssa.gov/myaccount) (uniquement en anglais). Rendez-vous sur la page [www.ssa.gov/ssnumber](http://www.ssa.gov/ssnumber) (uniquement en anglais) pour obtenir la liste des États participants et des autres critères.

## Comment puis-je protéger mon numéro de Social Security ?

Vous devriez traiter votre numéro de Social Security comme un renseignement confidentiel et éviter de le communiquer inutilement. Vous devez conserver votre carte de Social Security en lieu sûr, avec vos autres documents importants. Ne la gardez pas sur vous à moins que vous ne deviez la présenter à un employeur ou à un prestataire de services.

Nous prenons plusieurs mesures pour protéger votre numéro d'une utilisation abusive. Par exemple, nous demandons et vérifions minutieusement le justificatif d'identité des personnes faisant une demande de carte de Social Security ou une demande de rectification, notamment pour empêcher l'obtention frauduleuse de numéros de Social Security dans le but d'établir de fausses identités. Nous maintenons la confidentialité des dossiers de Social Security, sauf dans les cas suivants :

- lorsque la loi exige la divulgation des renseignements à une autre agence gouvernementale ;
- lorsque vos renseignements sont nécessaires pour mener les activités de la Social Security ou d'autres programmes gouvernementaux de santé et de bien-être.

Vous devez donc faire très attention lorsque vous communiquez votre numéro et votre carte afin d'en empêcher toute utilisation abusive. La communication de votre numéro est facultative, même s'il vous est demandé directement. Dans ce cas, vous devez demander :

- pour quelle raison votre numéro est nécessaire ;
- comment votre numéro sera utilisé ;
- quelles seront les conséquences si vous refusez ;
- quelle est la loi qui exige que vous communiquiez votre numéro.

Les réponses à ces questions peuvent vous aider à décider si vous souhaitez communiquer ou non votre numéro de Social Security. Toutefois, si vous n'êtes pas sûr(e), ne communiquez pas votre numéro de Social Security jusqu'à ce que vous puissiez confirmer la nécessité de le faire.

## Contactez la Social Security

Il y a plusieurs façons de nous contacter, que ce soit en ligne, par téléphone ou en personne. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous rendre service. Depuis plus de 85 ans, la Social Security aide à assurer le présent et l'avenir de millions de personnes en fournissant des prestations et une protection financière.

### Rendez-vous sur notre site Web

Le moyen le plus facile de traiter toute question en rapport avec la Social Security, quel que soit le moment est de vous rendre sur notre site à l'adresse [www.ssa.gov](http://www.ssa.gov) (uniquement en anglais). Vous pouvez y accomplir de nombreuses opérations.

- Faire une demande de prise en charge supplémentaire du coût des médicaments délivrés sur ordonnance dans le cadre du programme Medicare.
- Faire une demande pour la plupart des prestations.
- Trouver des exemplaires de nos publications.
- Obtenir des réponses aux questions les plus fréquentes.

En créant un compte *my* Social Security, vous pourrez réaliser encore plus d'opérations.

- Consulter votre *Statement Social Security* (Relevé de la Sécurité sociale).
- Vérifier vos revenus.
- Imprimer une lettre de vérification des prestations.
- Modifier vos informations de virement.
- Demander le remplacement de votre carte Medicare.
- Obtenir un formulaire de remplacement SSA-1099/1042S.
- Demander le remplacement de votre carte de Social Security, s'il n'y a aucune modification et si votre État participe.

Certains de ces services sont disponibles uniquement en anglais. Pour vous aider dans vos interactions avec la Social Security, nous mettons à votre disposition des services d'interprétation gratuits, par téléphone ou en personne, lorsque vous vous rendez dans un bureau de la Social Security.

### Appelez-nous

Si vous n'avez pas accès à Internet, nous offrons de nombreux services téléphoniques automatisés accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Appelez-nous à notre numéro gratuit **1-800-772-1213** ou à notre numéro TTY **1-800-325-0778** si vous êtes sourd(e) ou malentendant(e).

Notre équipe est à votre service de 7 heures à 19 heures, du lundi au vendredi pour répondre à vos questions. Pour bénéficier de nos services d'interprétation gratuits, restez en ligne et gardez le silence pendant nos messages vocaux automatisés en anglais, en attendant qu'un représentant vous réponde. Celui-ci prendra contact avec un interprète afin de faciliter la prise en charge de votre appel. S'il nous est impossible de répondre à votre demande par téléphone, nous vous fixerons un rendez-vous dans un bureau local de la Social Security et veillerons à ce qu'un interprète soit présent lors de votre visite. Nous vous demandons de faire preuve de patience pendant les périodes de forte activité, car vous pourriez connaître un taux élevé de signal de ligne occupée et des temps d'attente plus longs avant de nous parler. Nous nous ferons un plaisir de vous apporter notre assistance.

## Rendez-vous dans un de nos bureaux

Pour trouver le bureau le plus proche de chez vous, saisissez votre code postal dans notre outil de localisation de bureaux (uniquement en anglais).

Si vous nous apportez des documents à consulter, rappelez-vous qu'il doit s'agir d'originaux ou de copies certifiées conformes par l'agence émettrice.



Securing today  
and tomorrow

**Social Security Administration**  
Publication No. 05-10002-FR | January 2021 (Recycle prior editions)  
Votre numéro et votre carte de Social Security  
Your Social Security Number and Card (French)  
Produced and published at U.S. taxpayer expense  
Produit et publié aux frais du contribuable américain